

Date de convocation : 06/04/2018

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 9 AVRIL 2018**

Le six avril deux mille dix-huit, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Cécile **POUILLY**,

Etaient présents :

Mmes Fabienne DINARD, Geneviève GALIERE, Isabelle BADERA et Marie-Cécile **POUILLY**
MM. Ludovic BRUN, Philippe CALMUS, Jacques DERRE, Jacky GASNIER, Franck GUILLAIN, et Patrick OCZACHOWSKI

Absents et représentés :

M. Éric GUITTARD procuration à M. Jacky GASNIER
M. Thierry CAZALET procuration à M. Patrick OCZACHOWSKI
M. Jean-Marc BOULERAND procuration à M. Jacques DERRE
M. Olivier HANQUEZ procuration à M. Franck GUILLAIN
M. Christophe SEMETEYS procuration à Mme Fabienne DINARD

I/ M. Jacques DERRE est élu secrétaire de séance.

II/ Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2018.

Le compte rendu est **adopté à l'unanimité**

III/ Approbation du Compte de Gestion 2017 du Receveur municipal et vote du Compte Administratif 2017

Monsieur DERRE indique une parfaite concordance entre le Compte de Gestion du Receveur municipal et le Compte Administratif de la commune.

⇒ **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Les recettes se sont élevées à 668 240.64 €, tandis que les dépenses totalisaient 532 622.71 € soit un excédent au cumul de 254 435.41 €.

L'examen de chaque poste, tant au crédit qu'au débit, fait ressortir une parfaite tenue des comptes et on ne constate aucun « dérapage » notamment dans les dépenses par rapport à ce qui avait été budgété.

Ainsi les « charges à caractères générales » s'élève à 119 999.38 € pour une prévision de 152 853.83 €, les « autres charges de la gestion courante » se montent à 238 933.97 € pour une prévision de 254 470 €.

⇒ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les recettes se sont élevées à 510 592.77 €, tandis que les dépenses totalisent 343 692.59 € soit au cumul un excédent de 33 616.01 €

S'agissant des recettes, il convient de souligner la mise en place d'un emprunt de 130 000 € pour financer les travaux de la rue de l'École. Par ailleurs, si les subventions reçues se sont élevées à 36 710 € pour une prévision de 50 000 €, c'est en raison du retard de la présentation des factures liées aux travaux de la route de Rambouillet et de la rue des Ecoles, ce qui a entraîné un reste à réaliser de 13 290 € sur 2018.

S'agissant des dépenses, ce même retard de facturation a généré un reste à réaliser de 50 000 € ainsi qu'un total d'immobilisations en cours de 102 958.44 € pour une prévision de 164 063 €.

- Vote du Compte Administratif 2017 : Mme le Maire se retire et Mme GALIERE doyenne du conseil, fait procéder au vote du Compte Administratif 2017.

Le conseil municipal approuve le Compte Administratif 2017 à l'unanimité 14 voix POUR.

- Approbation du Compte de Gestion du Receveur municipal 2017 : Mme le Maire réintègre la salle de conseil et propose d'approuver le Compte de Gestion du Receveur municipal 2017.

Le Conseil municipal approuve le Compte de Gestion du Receveur municipal à l'unanimité 15 voix POUR.

IV /: Vote du Budget Primitif 2018

⇒ **AFFECTATION DES RESULTATS :**

Suite aux résultats de clôture de l'exercice 2017, il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement : 254 435.41 €

- SECTION D'INVESTISSEMENT au compte 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisé) : 127 217.17 €
- SECTION DE FONCTIONNEMENT au compte R002 (solde d'exécution) : 127 217.70 €

Excédent d'investissement : 33 616.01 €

- SECTION D'INVESTISSEMENT au compte R001 (solde d'exécution) : 33 616.01 €

Le conseil municipal approuve l'affectation des résultats 2017 sur le BP 2018 à l'unanimité 15 voix POUR.

⇒ **PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DES FINANCES :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES :

Les principaux postes sont :

1. Recettes diverses 13 800 €, impôts et attribution de compensation 527 260 € (pas d'augmentation des diverses redevances et taxes)
2. Les dotations ont été prudemment estimées à 78 508 €, compte tenu du fait qu'elles sont en régulière diminution.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES :

Les principaux postes sont :

1. Salaires et cotisations 160 000 €
2. Charges à caractères général 143 000 €
3. Autres charges de la gestion courante 253 130 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES :

Outre le virement de la section de fonctionnement, les subventions d'investissement sont prévues à hauteur de 30 000 € et les dotations à 29 842.52 € (en diminution par rapport à 2017).

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES :

Outre 10 000 € de « dépenses imprévues », 66 500 € de remboursement d'emprunts, 17 700 € « d'immobilisations corporelle », 264 121.94 € sont prévus pour les « immobilisations en cours » (200 000 € pour les travaux route Nationale et rue du bout Corneret et 64 121.94 € pour l'achat de matériel et autre installations).

Comme indiqué dans le cadre du Compte Administratif 2017, les factures d'investissement non présentées en 2017 mais relatives à des travaux effectués en 2017 se montent à 50 000 € et le solde des subventions à 13 290 €.

Après avoir entendu cette présentation, il est proposé le vote du Budget Primitif 2018.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité vote à 15 voix POUR le Budget Primitif 2018.

V/ Questions diverses

1. Vote à l'unanimité pour le remboursement à Mme le Maire de la somme de 599 €uros, correspondant à l'achat d'un vidéoprojecteur (achat prévu au budget 2018).
2. Les informations sur la fibre optique seront mises en ligne sur le site de la commune.
3. Un devis a été signé pour le remplacement d'un luminaire pour la rue des Clozeaux montant des travaux : 987.84 € HT.
4. Des travaux sur le réseau d'assainissement vont être réalisés rue des Fontaines pour un montant de 11 091 € HT. Des eaux pluviales et/ou des sources s'infiltrent dans le réseau, ce qui entraîne un fonctionnement en continu de la pompe et un surplus d'eau à traiter à la station d'épuration.
5. Madame le Maire nous informe que lors de la dernière CAP le « Centre de Gestion 28 » a donné un avis favorable à notre projet de document Unique d'Evaluation des Risques. Il convient de délibérer pour officialiser ce document.

Le conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité le Document Unique d'Evaluation des Risques v ote 15 voix POUR.

6. PLUi : une réunion se tiendra le 23 avril à 9H à Bréchamps
7. La date du prochain conseil municipal est fixée au lundi 4 juin.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la réunion est close à 23H00.